

Outil cadre départemental avec les attendus pour une journée de découverte en ULIS-LP

Elle doit être mise en place pour affiner ou confirmer une orientation professionnelle travaillée en amont dans le cadre du parcours avenir.

Il conviendra d'anticiper et de réfléchir avec chaque coordonnateur aux modalités.

Organisation :

- ***Qui effectue la demande ?***

La coordonnatrice ULIS-collège avec l'appui d'une lettre de motivation du jeune co-signée par la famille.

- ***Pour qui ?***

Les élèves de 3ème (ou 4ème pour le dispositif DIMA exclusivement pour la CFA d'Abbeville) ;

- ***Quand ?***

Durant la période 2 de l'année scolaire (d'octobre à décembre) ;

- ***Pourquoi ?***

- Prendre conscience de l'exigence des compétences professionnelles en jeu dans le CAP envisagé ;
- Permettre à l'élève de se projeter dans une scolarité au sein d'un lycée professionnel ;

- ***Comment la mettre en œuvre ?***

- Un Temps de pratique en atelier professionnel ;
- Un temps d'entretien avec le coordonnateur d'ULIS.

Le contenu :

Accueil, atelier, entretien

Prolongement :

Bilan dans le FOLIOS avec les conseils du professionnel de l'atelier.